

Réunion du C.A. du 03/07/2018

Présents ou représentés : Odile Dinkov, Éric François, Pierre-Jérôme Glénard,
Ludivine Le Quintrec, Françoise Manent, Claire Parpais

Excusé (s) : Sandie Aloïsi-Roux, Jérôme Michaud,

Absent (s) :

Invité (s) : Fabien Guillaut, Isabelle Tarlowski

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance : Eric
2. Approbation du compte rendu du CA précédent : unanimité
3. Date des 3 prochains CA :
 - ✓ Jeudi 20/09 au Perray 21h00 (Fabien et Isabelle en répète OSN)
4. Anciens dossiers à suivre :
 - ✓ Lettre Ouverte : au total plus de 300 signatures pour 106 adhérents de plus de 14 ans venant de 150 familles. Une centaine de signatures lors concerts Jazz in Auffargis 2016 et 219 sur la version en ligne <http://bit.ly/aidema2017> lancée en janvier 2017. Réactivée en avril 2018.
 - ✓ Stages, Jam sessions et concerts Rock Session 2018-2019 :
 -
 - ✓ Dates spectacles 2018-2019 :
 -
 - ✓ Auffargis 2018 – 2019 :
 - Nous avons la grande salle du foyer rural le lundi 20h00 – 22h00 pour le théâtre : Têtes de Litote. **Confirmé par courrier Auffargis**
5. Dossiers en cours :
 - ✓ Formation des salariés :
 - Formations Fabien :
 - Prise en charge 2016-2017 : 17 497,80 € accordé pour la poursuite du cursus Master « Valorisation des patrimoines et politiques culturelles territoriales » 2^e année (Coût pédagogique Université Pau : 4 609,80 € ; Rémunération du personnel en formation – remplacement : 12 888 €). Paiement d'un 1^{er} acompte (5 381,58 €) le 15/5/17 couvrant les frais de septembre à décembre 2016 et les deux acomptes demandés (3401,58€ pour le volet rémunération et 1625,25€ pour l'Université).

Après relance, facture Université de Pau pour le 1er semestre 2017 reçue pour 2984,55 € (attendre versement Uniformation pour mise en paiement).

Demande de versement 3e acompte pour 5152,29 € (rémunération) puis solde pour 4598,88€ (solde rémunération et facture Université) transmises à Uniformation respectivement les 02/04/18 et 14/04/18 et complétés le 19/06/18.

- ✓ Suivi budget achat instruments reste 1280 € :
 - Violon 1/8 pour ateliers instrumentaux acheté
 - Proposition de don de guitares électriques : raté, elles étaient parties quand nous avons pris contact avec le donateur potentiel
- ✓ Site internet : il faudrait un travail de fond pour supprimer ou mettre à jour les pages obsolètes, reclasser les pages de manifestations d'avant 2012 avec les bons noms, simplifier le menu et plus globalement revoir l'ergonomie du site. Des questions sur la perception de l'Ecole, un changement de nom à envisager pour les 40 ans ? Prévoir une réunion Mathieu, Fabien, Eric. Mathieu peut travailler dessus et indique qu'un renommage automatique des pages est possible, pour simplifier la gestion du site. **Pas d'avancée depuis la dernière réunion → relancer Mathieu sur le renommage automatique des pages (Eric)**
- ✓ Assurance du matériel de concert Fabien : pour biens sensibles de forte valeur il est facturé un minimum de 30 jours + 6,49€ de frais d'opération. Pour l'an prochain, si 3 périodes de spectacles (nov-déc, février et mai-juin) voir si pas moins coûteux d'assurer à l'année : 26 200 € de matériel à l'année à 0,518% - à vérifier - ça fait 136 € : à comparer à 3 assurances ponctuelles de biens sensibles par an $3 \times 56,68 = 170,04€$. CA OK pour assurer en continu si moins cher. **Demande devis à MAIF le 03/07/18.**
- ✓ Adhésion Confédération Musicale de France (CMF) : relancés, jamais eu de retour. **A refaire en août pour 2018-2019 (Fabien)**
- ✓ Problème chauffage et fuite toiture Essarts : **Toiture réparée le 21/06 ; le chauffage sera vérifié lors de la mise en chauffe cet automne.**
- ✓ Audiens : courrier le 06/05 pour leur demander de nous prélever trimestriellement ; Prélèvements le 30/04 pour mars et le 31/05 pour avril. **Vérifier que juillet, août et septembre soient tous prélevés fin septembre**
- ✓ AG2R : prélèvements de 63,32 le 26/06, 69,64 € le 22/05, 61,44 € le 02/05 et 64,24 € le 30/04 alors que nous ne sommes pas adhérents AG2R mais Humanis. Apparemment fusion des deux groupes : à vérifier. De plus on devrait être en prélèvement trimestriel. **Les deux groupes ont bien fusionné. Il faut vérifier le montant des prélèvements et contacter AG2R pour leur dire qu'on doit être prélevé trimestriellement. Action Eric.**
- ✓ Comptable : pris contact avec Carine Baptista ; 50 € / heure ; vérifie si CEA possible ; une fois le paramétrage initial fait, annonce 1h00 pour les paies chaque mois compte tenu des tableaux envoyés et serait même faisable par nous en cas de besoin. **Une adhérente a également proposé**

ses services : piste à explorer si on n'aboutit pas avec Carine Baptista.

6. A l'étude :

- ✓ Projet musique + théâtre : à envisager pour les 40 ans de l'École pour 2018-2019 en impliquant les profs et partenaires avant juin 2018.
 - La commune du Perray passera de 12 à 5 spectacles sur l'année en 2018 – 2019, et souhaite que les associations organisent plus de manifestations. L'AIDEMA pourra utiliser la salle, en disposant du matériel sur place.
 - Jazz in Auffargis : proposition de changer de format en organisant le festival sur 2 fois 2 WE : 2 WE en novembre 2018 puis 2 WE en février 2019. **Foyer rural d'Auffargis réservé les WE des 16-18 novembre, 23-24-25 novembre 2018 et 22-23-24 mars 2019.**
 - Concert + ciné-concert les 6 et 7 avril au Perray.
 - Proposition de faire les 40 ans à la Mare aux Loups au Perray sur le modèle des 30 ans, le week-end de pentecôte 8 et 9 juin 2019 :
 - Filage le vendredi soir
 - Scène ouverte le samedi après-midi avec alternance de théâtre et ensembles
 - Apéro et repas sous tente (galettes entre 19h et 21h30). Prévoir des gobelets réutilisables avec logo pour les 40 ans
 - Concert final à 21h30 avec orchestre et ensembles
 - Il faudra faire la liste des anciens du CA et des anciens élèves pour les inviter aux 40 ans.
 - Prévoir une date aux Essarts : **en attente retour Essarts sur date**
 - Possibilité de faire une plaquette avec tout le programme de l'année dès la rentrée (septembre 2018, avec logo pour les 40 ans). **Principe retenu. Une maquette de la plaquette intégrant le nouveau logo (cf. point 11) sera préparée par Fabien pour tirage fin août : à faire tourner et valider cet été par mail.**
 - Le logo de l'AIDEMA sera modifié pour intégrer les « 40 ans » ; les mentions « agréé jeunesse et sports » et « reconnu d'intérêt général » ne seront finalement pas mises dans le logo car trop lourd : à rajouter sur nos en-têtes mais en dehors du logo.
 - Créer un abonnement spectacles » : **3 dates à 35€ pour concerts à 15€ : jazz in Auffargis + le classique + bal folk (entrée + 1 galette + 1 crêpe sucrée + 1 boisson). Prévoir une carte nominative avec 3 cases qu'on tamponne à chaque entrée**

7. Gestion du personnel :

- ✓ Prof guitare : suite démission Fabricio CORREA DE MELO, Nicolas de Rigal a repris tous les élèves, sauf un pas disponible ces jours-là : **tous les cours ont été rattrapés ou remboursés**
- ✓ Démission prof de chant :
 - Papiers de fin de contrat à faire signer (Isabelle)
 - Registre du personnel à compléter (Eric)
 - A remplacer ? **Voir si intérêt à la rentrée. Sarah aimerait**

remonter une chorale l'année prochaine. Nécessité d'avoir un prof de chant si chorale.

- ✓ Démission David au 31/08 :
 - En attente courrier officiel
 - Papiers de sortie à faire (**Eric**)
 - Registre du personnel à compléter (**Eric**)
- ✓ Embauche nouveau prof de trompette :
 - En attente retour fiche de renseignements avec jour de cours
 - Contrat & Co à faire (**Eric**)
 - Registre personnel à compléter (**Eric**)

8. Compta :

✓ A régler : remboursement Fabien billets train pour réunion CART du 02/03/18 : : **Fabien a transmis le justificatif manquant : à régler.**

✓ Rembourser 2 mois de FM adultes, soit $180 \times 2/10 = 36 \text{ €}$, à DE HEYN, ELAMBERT, GERMANY, PARPAIS

✓ Cours de théâtre : suite au changement de prof, le cours du lundi 17h30 aux Essarts s'est dépeuplé et a fini avec trois élèves ; il n'a pas été possible de réorganiser les cours pour le repeupler et les 3 derniers élèves ont fini par arrêter compte tenu du peu d'intérêt de ce cours en effectifs réduits. De plus il n'y a pas eu de spectacle de fin d'année pour ce cours. Demande de remboursement 3^e trimestre d'une des 3 dernières élèves ($195 / 3 = 65 \text{ €}$) : MMme GITTNER. **OK chèque à faire**

✓ OSN : virement à faire à Sarah pour l'encadrement des répétitions le dimanche. **Les répétitions du dimanche sont terminées. Faire un virement de 140€.**

✓ Création d'un sous compte CE pour les spectacles (le faire créer par le spécialiste « associations », M. Kutos) : **fait, procuration signée par Eric**

- Prévoir une carte de dépôt (**1,50 € / mois**) pour pouvoir déposer les recettes en espèces des concerts
- Garder un chèque SG pour virer le solde du compte SG sur la CE
- **Conserver le compte SG le temps de régler les dernières factures en encaisser les dernières recettes (factures émises en attente de règlement).**

9. Forums, inscriptions et réunions de rentrée :

- ✓ Forums samedi 8 septembre :
 - Auffargis : Pierre-Jérôme et Fabien, de 9h à 12h.
 - Essarts : Françoise et Odile de 9h à 13h ; stade Charpentier, emplacement 47. Ranger tables/chaises/panneaux à la fin, si possible, sur le côté ou dans l'espace bureau (pour libérer l'espace pour le tennis - pas d'intervention de la Commune avant le lundi. Attention ! pas de courant donc besoin PC avec bonne batterie. Françoise prend 2 PC.
 - Perray : Ludivine, Sandie & Eric. **Le dimanche 9. Horaires 9h30 à 18h00 (à confirmer).** On envisage de faire une répète OSN (ou autre chose) à l'école à côté, et de pouvoir y envoyer des éventuels musiciens, genre portes ouvertes. Si OSN ou ORMA, pas trop

d'Isabelle pour le forum.

✓ Inscriptions septembre : mercredi 12/09 18 – 20h00 : **Isabelle, Eric & Sandie.**

✓ Réunions de rentrée dimanche 16 septembre : **Isabelle + Fabien ; Eric arrive pour l'apéro**

- Ateliers découverte de : 10h30
- Repas : 11h45
- Réunion profs : 13h30
- Horaires tous instruments + théâtre : 15h
- Pas besoin de créneau pour le studio

10. Cours de théâtre :

Le spectacle de fin d'année s'est bien passé (mais un seul groupe). Des ré-inscriptions enregistrées. Faire le bilan des inscriptions à la rentrée

11. Nouveau logo : Il sera modifié pour intégrer les « 40 ans » ; les mentions « agréé jeunesse et sports » et « reconnu d'intérêt général » ne seront finalement pas mises dans le logo car trop lourd : à rajouter sur nos entêtes mais en dehors du logo. Fabien y travaille et fera des propositions avant la rentrée.

12. Déductibilité fiscale de l'adhésion à l'AIDEMA : regarder si possible de délivrer un CERFA simplifié en version numérique. Le trésorier doit le délivrer. On propose de le délivrer automatiquement, à partir de la base de données des adhérents, en début d'année civile

✓ Sur BDD, rajouter deux champs, à remplissage obligatoire, sur la fiche famille :

- Date de paiement = date inscription du 1^{er} élève actif de la famille (si possible à remplissage automatique à partir des fiches élèves)
- Adhésion normale / réduite : boutons radio A VIDE par défaut
- Eventuellement en plus champ nombre de chèque prévoir case à cocher pour règlement en espèces / en virement, CB ou prélèvement

⇒ **Demande de modification faite à Nico**

✓ CERFA : à modifier pour supprimer les champs inutiles : Word ou pdf (**Eric & Fabien**)

✓ Automatisation de l'édition des CERFA à partir d'un export de la BDD : à générer en pdf et garder une copie (papier ou informatique ??) en archive. **Voir avec Matthieu**

✓ Automatisation de l'envoi par mail des CERFA. **Voir avec Matthieu**

13. Nouvelle grille de tarif mise en place : avec l'explication de la stabilité des tarifs et la possibilité de déductibilité fiscale de l'adhésion le changement semble bien accepté. Mais le différentiel avec les conservatoires communautaires persiste : la CART a augmenté ses tarifs de 1,3% ce qui donne pour 2018-2019 :

✓ Le forfait musique pour 1 enfant est à : $502 + 33 = 535$ € à la CART contre $577 + 243 = 820$ € et 660€ après réduc impôts chez nous

✓ Pour 2 enfants : $33 + 502 \times 2 \times 0,8 = 836$ € à la CART contre 1397€ et

1237€ après réduc impôts chez nous

✓ Pour 3 enfants : $33 + 502 \times 3 \times 0,7 = 1087 \text{ €}$ à la CART contre 1974€ et 1814€ après réduc impôts chez nous.

⇒ **Courrier à faire à la CART et aux 3 maires pour leur rappeler cette distorsion de tarifs et leur demander où ils en sont de leurs réflexions sur l'AIDEMA.**

14. RGPD : à mettre en place.

✓ Nos fichiers étaient déclarés à la CNIL et la base de données était gérée selon les recommandations de la CNIL. Il faut maintenant le mettre en règle avec le RGPD qui remplace l'ancienne législation CNIL

- Nécessité de désigner un DPD au sein de l'association (garant) et de la déclarer à la CNIL : non pas besoin pour nous.
- Il est nécessaire d'ajouter une mention sur l'utilisation des données personnelles dans toute communication avec les noms des adhérents.
- Mentions légales à rajouter sur le site
- Registre « traitement données » à mettre en place.

15. Guide des bonnes pratiques de l'ESS : Jérôme a lu le document et fait un résumé. On retrouve dans ce guide des règles de gestion de projet de projets en entreprises : état des lieux, diagnostic, propositions d'amélioration, mises en place des actions d'améliorations, mise en place d'indicateurs pour mesurer l'efficacité des actions mises en place et on recommence pour engager une démarche d'amélioration continue. **Synthèse disponible dans document word + tableau Excel avec les 8 thématiques (gouvernance démocratique, concertation, territorialité, politique salariale – conditions de travail - emplois, liens avec les bénéficiaires, diversité, développement durable, éthique –déontologie), et questions à se poser (68). L'AIDEMA a déjà fait et fait beaucoup de choses sur les différentes thématiques. Fabien doit parcourir les 68 questions et faire le tri sur ce qui peut être pertinent pour l'AIDEMA. Jérôme fera la même chose de son côté pour apporter un regard « neuf ». Confronter les points de vue d'ici le prochain CA pour identifier 2 ou 3 actions à engager pour améliorer le fonctionnement (implication professeurs, participation jeunes, ...).**

16. CART :

✓ Un dossier présentant l'AIDEMA à l'attention des élus membres de la Commission culture à préparer et diffuser via le secrétariat général de la CART. A transmettre aussi au président Robert et au vice-président Gourlan de la CART ? **Pas besoin dans l'immédiat, informations transmises ; en attente retours CART et réunion avec les maires des 3 communes du 10/04/18.**

✓ Document présenté à M. Poisson en 2016 et à M. Robert en 2017, avec notamment modèle de convention, transmis à Agnès Ciry qui cherche à avoir un RdV avec M. Pace directeur des conservatoires en présence de MM. Pommet et Weisdorf et Mme De Michelis.

✓ Courrier avec proposition de convention envoyé le 18/01/18 à Marc

Robert et Mme De Michelis, avec copie à deux élus CART, aux deux DGA CART et aux maires de nos trois communes

✓ Réunion (Eric + Fabien) du 02/03/18 avec Marc Robert (Président CART), T. Gurlan (Vice-Président CART), Mme De Michelis (Présidente commission culture CART) et S. Pace (Directeur des conservatoires communautaires) : l'impression générale suite à cette réunion est que nos interlocuteurs s'étaient penchés sur la question, et avaient commencé à ébaucher une piste de réflexion : intégrer dans les compétences facultatives de la CART quelque chose de plus large que « les conservatoires communautaires », qui engloberait l'enseignement musical. Il nous a été demandé de préciser notre fonctionnement, nos coûts et la manière dont nous avons élaboré notre proposition de convention. La conclusion a été que l'AIDEMA est le plus gros acteur après les conservatoires communautaires et donc incontournable ... si la compétence est prise par la CART, ce qui, nous a-t-on bien précisé, est du ressort des élus de la CART et non de nos seuls interlocuteurs. **Les compétences facultatives de la CART doivent être définies au plus tard le 31/12/2018. Les décisions sur les financements seront prises ultérieurement, certainement pas avant l'AG 2019 donc.**

✓ Suite à cette réunion, nous avons envoyé le 12/03/2018 un courrier à M. Gurlan, afin de préciser certains points évoqués lors de nos discussions.

✓ Réunion avec les maires d'Auffargis, des Essarts et du Perray le 10 avril 2018 (réunion annuelle de revue de la convention). Point CART mis à l'ordre du jour de cette réunion. **Compte-rendu envoyé aux maires : pas de retour. Mail aux écoles de musique d'Ablis et Bonnelles : pas de retour.**

✓ Relance conservatoire Rambouillet pour collaboration : **Fabien a contacté M. Pace début avril 2018 (examen de fin de cycle en commun et fête de la musique) : quelques échanges de mail sans avancée notable.**

✓ Dossier à suivre.

17. Financement participatif pour projets ponctuels

(Jazz in Auffargis, échanges à l'étranger avec autres écoles de musique) selon retours formations Sandie, Françoise. A étudier l'année prochaine (avec kiss kiss bank bank, leader européen du crowdfunding dédié à la création et l'innovation internationale www.kisskissbankbank.fr ou autres) pour un projet majeur, « 40 ans de l'école » par exemple (Fabien)

Conseils sur :

<https://www.maif.fr/associationsetcollectivites/associations/guides-gestion-financiere/10-bonnes-pratiques.html>

Autre plateforme de crowdfunding : <http://maif.ulule.com/>